



# *Enquête* **Le développement durable dans les entreprises**

*Sandrine LAGARDE-DUPRAZ • Hélène POIMBOEUF*

*1999 - 2000*

# **Enquête sur le Développement Durable dans les entreprises**

<b>1</b>	<b>MÉTHODOLOGIE</b>	<b>3</b>
1.1	Choix du panel d'entreprises	3
1.2	Conception du questionnaire	4
1.3	Mode d'envoi	4
<b>2</b>	<b>GÉNÉRALITÉS</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>ANALYSE DES RÉPONSES</b>	<b>6</b>
3.1	Stratégie d'entreprise	6
3.2	Les actions	6
3.3	Relations avec l'extérieur	8
3.4	Information et formation	9
<b>4</b>	<b>AFFECTATION DE PROFILS</b>	<b>10</b>
4.1	Définition des profils	10
4.2	Résultats obtenus	12
<b>5</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>14</b>
	<b>ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE ENTREPRISES</b>	<b>15</b>
	<b>ANNEXE 2 : RESULTATS DE L'ENQUÊTE</b>	<b>22</b>

L'APDD a démarré en septembre 1999 une enquête auprès des entreprises françaises et étrangères visant à étudier l'intégration des principes de Développement Durable dans la gestion des entreprises.

L'objectif de cette enquête est double :

- ⇒ Mettre en évidence les entreprises ayant une stratégie offensive en matière de développement durable ;
- ⇒ Recueillir des informations sur leurs initiatives, actions, engagements, positions politiques et besoins face au concept de développement durable.

## 1 MÉTHODOLOGIE

### 1.1 Choix du panel d'entreprises

- Nombre d'entreprises sélectionnées pour l'enquête :
  - ⇒ 118 entreprises localisées en France
  - ⇒ 184 à l'international avec la répartition par pays suivante :

Europe		Autres continents	
Allemagne	17	Australie	1
Autriche	20	Brésil	1
Belgique	15	Canada	2
Croatie	1	Colombie	2
Danemark	14	Japon	1
Espagne	26	USA	11
Finlande	2		
Irlande	2		
Italie	10		
Luxembourg	1		
Norvège	13		
Pays-Bas	11		
Portugal	1		
Royaume-Uni	9		
Suède	19		
Suisse	5		

- Critères de choix des entreprises :
 

Les entreprises ont été sélectionnées en raison de leur politique particulièrement active dans le domaine de l'environnement, de l'éthique ou du social. Elles ont été identifiées parce qu'elles présentaient l'une des caractéristiques suivantes :

  - ⇒ Démarche environnementale active (certification ISO 14001 ou SMEA<sup>1</sup>)
  - ⇒ Appartenance à des réseaux ou associations type Orée<sup>2</sup>, WBCSD<sup>3</sup>, Comité21<sup>4</sup>, clients d'Utopies<sup>5</sup>, ...
  - ⇒ Publications (rapport environnemental, rapport global, code de déontologie, charte éthique, cotations boursières, rapport d'activités économiques, articles dans la presse...)

<sup>1</sup> Système Communautaire de Management Environnemental et d'Audit

<sup>2</sup> Association française d'Entreprises et de collectivités partenaires pour l'environnement.

<sup>3</sup> World Business Council for Sustainable development

<sup>4</sup> Comité français pour l'environnement et le développement durable.

<sup>5</sup> Cabinet de conseil en stratégie spécialisé sur la responsabilité environnementale et sociale.

## 1.2 Conception du questionnaire

- Rédaction : Les thèmes traités dans le questionnaire sont les suivants :
  - ⇒ "*Stratégie d'entreprise*" : intégration du concept de développement durable dans la stratégie de l'entreprise ;
  - ⇒ "*Actions de l'entreprise*" : en faveur de l'environnement, en faveur du développement durable, dans l'intégration d'outils de participation et de concertation internes, en faveur d'une politique sociale et éthique misant sur le long terme, participation à la gestion du territoire (actions locales) ;
  - ⇒ "*Relations de l'entreprise avec ses partenaires extérieurs*" : positionnement par rapport à l'éthique d'entreprise, rédaction de documents d'engagement éthique et social, connaissance de la mouvance autour du thème "ethical and social company" ;
  - ⇒ "*Information et formation*" : accès à l'information détenue par l'entreprise, principe de transparence, formation pour les salariés, recherche de la valeur ajoutée de l'APDD face aux besoins des entreprises.
- Structure et présentation du questionnaire :
  - ⇒ Le questionnaire comprend 23 questions principales et 14 questions à tiroirs, permettant de préciser les questions principales ;
  - ⇒ La priorité a été donnée aux questions fermées et aux questions à choix multiple pour permettre :
    - ✓ la rapidité et la convivialité pour la personne répondant au questionnaire,
    - ✓ une facilité d'exploitation des résultats (codage sur feuille de calcul EXCEL).
  - ⇒ Le questionnaire comprend 4 pages ; il est accompagné d'une lettre d'accompagnement ainsi que d'une présentation du concept de développement durable. Ces documents sont donnés en annexe 1.
  - ⇒ Deux langues ont été choisies pour l'ensemble des pays : français et anglais.
- Cahier des charges du questionnaire :

Le questionnaire doit respecter les propriétés suivantes :

  - ⇒ *Complet et synthétique* : il doit balayer tous les aspects de l'intégration des principes de développement durable dans les entreprises sans être trop long.
  - ⇒ *Compréhensible* : il doit être compréhensible par tous les destinataires (du Chargé Environnement d'un site au Directeur des Affaires Extérieures)
  - ⇒ *Scientifique* : il ne doit pas afficher une volonté de communication commerciale sur les activités proposées par l'APDD
  - ⇒ *Valeur ajoutée* : il doit pouvoir apporter une valeur ajoutée aux destinataires (proposition d'actions pour les aider sur la voie de l'intégration du développement durable et test de connaissances sur des sujets nouveaux) et fournir de l'information à l'APDD pour la mise en œuvre d'actions ultérieures.

## 1.3 Mode d'envoi

Le mode d'administration des questionnaires retenu est celui de l'enquête par correspondance nominative, avec identification obligatoire du destinataire :

- Le fax a été retenu par rapport à l'envoi postal car il permet d'accélérer les délais de réponse.
- Les questionnaires ont été envoyés à partir de début novembre 99 jusqu'au 20 décembre 99.
- Les relance par fax se sont échelonnées de la mi-décembre 99 jusqu'à la fin janvier 2000.

## 2 GÉNÉRALITÉS

Le taux de réponse de l'enquête atteint presque les 30 %, résultat très bon pour ce type de questionnaire et qui peut sans doute s'expliquer par les relances fax effectuées.

Les entreprises ont bien répondu à la demande de documentation complémentaire (déclaration environnementale, rapport environnement ou références pour informations supplémentaires sur leur site internet...) De manière générale, des commentaires de précision ont été ajoutés aux réponses sur le questionnaire.

Les résultats ont été analysés sous deux angles :

- ⇒ en séparant les entreprises étrangères des entreprises localisées en France : il peut cependant s'agir de filiales françaises d'entreprises étrangères ou même d'entreprises étrangères ayant une implantation en France ;
- ⇒ en distinguant les petites et moyennes entreprises (ayant un nombre de salariés inférieur ou égal à 250) des grandes entreprises (avec plus de 250 salariés). Dans la suite du texte, nous utiliserons le terme de "petites entreprises" pour signifier les entreprises de moins de 250 salariés.

Les réponses obtenues se répartissent de la manière suivantes :

	Etranger		France		Total	
Plus de 250 salariés	34	42 %	22	27 %	56	69 %
250 salariés ou moins	13	16 %	8	10 %	21	26 %
Effectif non communiqué	0	0 %	4	5 %	4	5 %
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>58 %</b>	<b>34</b>	<b>42 %</b>	<b>81</b>	<b>100 %</b>

Les principaux secteurs d'activités représentés dans les réponses sont :

- ⇒ Pour la France : Le secteur de l'électricité et de l'électronique avec près de 30 % des réponses françaises ;  
Le secteur de l'automobile (constructeurs et équipementiers) avec 18 % des réponses.
- ⇒ A l'étranger : Les deux secteurs les mieux représentés sont la chimie et l'agroalimentaire.

Toutes les entreprises qui ont répondu (à 2 exceptions près) sont certifiées ISO 14001 ou enregistrées eco-audit (SMEA) et présentent un profil environnemental (voir définition des profils § 4).

Ceci s'explique par les critères de choix des entreprises sélectionnées pour l'envoi du questionnaire : 75 % des entreprises ciblées ont mis en place un système de management environnemental ISO ou SMEA.

### 3 ANALYSE DES REPONSES

Les résultats de l'exploitation des questionnaires sont présentés en annexe 2 .

#### 3.1 Stratégie d'entreprise

Le fonctionnement en réseau ou en association pour favoriser l'échange d'expériences et la réflexion est une pratique moins répandue en France que dans les autres pays européens.

De plus, les entreprises de moins de 250 salariés, qu'elles soient implantées en France ou non, participent très peu à ce type d'initiatives.

Ces associations ou réseaux sont très nombreux, on peut citer :

- ⇒ En France : Orée, Comité 21, EPE<sup>6</sup>, WBCSD<sup>7</sup>, Maisons locales de l'environnement, Chambre de Commerce Internationale...
- ⇒ A l'étranger : WBCSD<sup>7</sup>, ICC<sup>8</sup>, Forum for the Future, Oxford Commission on Sustainable Consumption, BAUM<sup>9</sup>, BSR<sup>10</sup>, CERES<sup>11</sup>, Natural Step, AGS<sup>12</sup> ...

En France, le nombre d'entreprises déclarant mener une politique de développement durable est plus faible qu'à l'étranger (66 % en France contre 85 % à l'étranger) et cette différence devient encore plus importante quand il est question de l'intégration du développement durable dans un rapport publié par l'entreprise (42 % en France contre 87 % à l'étranger).

Par ailleurs, sur ces questions de l'affichage par l'entreprise d'une stratégie de développement durable, on ne constate guère de différence entre petites et grandes entreprises.

En France, on ne parle de développement durable que dans le rapport environnemental ; par contre, à l'étranger, les entreprises intègrent parfois le thème du développement durable dans leur rapport général ("general report") ou rapport social ("social report").

#### 3.2 Les actions

##### Actions environnementales :

On peut distinguer trois niveaux dans les actions environnementales proposées dans le questionnaire :

- ⇒ Les actions concernant la production (réduction des quantités de matière utilisées, réduction des rejets et gestion des déchets) connaissent un vif succès puisque environ 90 % des entreprises déclarent avoir déjà mis en œuvre ce type d'actions avec un score systématiquement plus haut pour la gestion des déchets. Sur ces actions, les entreprises de moins de 250 salariés accusent un certain retard en ce qui concerne la réduction des quantités de matière utilisées.
- ⇒ Les actions remettant en cause l'organisation de l'entreprise en intervenant au niveau de la conception du produit, de la fonction transport ou d'un changement de logique dans l'approvisionnement en énergie (passage aux énergies renouvelables) sont déjà

---

<sup>6</sup> Entreprises pour l'environnement

<sup>7</sup> World Business Council for Sustainable Development

<sup>8</sup> International Chamber of Commerce

<sup>9</sup> Groupe de travail allemand pour un management soucieux de l'environnement

<sup>10</sup> Business for Social Responsibility

<sup>11</sup> Coalition for Environmentally Responsible Economies

<sup>12</sup> Alliance for Global Sustainability

moins populaires puisqu'elles ne concernent qu'environ 40 à 50 % des entreprises. On constate un retard important de la France sur le thème de l'impact environnemental de la fonction transport. Quand aux entreprises de moins de 250 salariés, elles semblent avoir plus de difficultés pour travailler sur l'impact environnemental des produits au niveau de leur conception.

- ⇒ Le travail sur la durée de vie des produits est l'action qui semble la plus difficile à mener puisqu'en moyenne, seulement 27 % des entreprises déclarent mettre en œuvre cette action.

### Participation / concertation

Toutes les entreprises (à l'exception de deux non-réponses) déclarent utiliser des outils de participation ou de concertation avec une préférence très nette (autour de 75 %) pour les moyens de communication internes (bulletin, intranet...) et les réunions de concertations. Les boîtes à suggestions sont plus utilisées en France (55 % contre 43 % à l'étranger) alors que les entreprises étrangères pratiquent davantage les cercles de qualité (50 % contre 33 % en France).

La différence entre grandes et petites entreprises n'est guère marquée dans ce domaine sauf en ce qui concerne les outils de communication interne, beaucoup plus utilisés par les grandes entreprises ainsi que, dans une moindre mesure, les boîtes à suggestions.

Cependant, le taux relativement important de non-réponses (environ 30 %) à la question concernant la mesure de cette participation, laisse douter de l'efficacité de ces actions de concertation.

### Politique sociale

Ce volet a été volontairement peu pris en compte dans l'enquête pour plusieurs raisons :

- ⇒ Les politiques sociales des entreprises sont fortement liées au contexte socio-politique du pays où elles sont implantées ; aussi des comparaisons entre pays, dans ce domaine, s'avèrent vite hasardeuses.
- ⇒ Il aurait fallu alourdir considérablement le questionnaire pour se faire une idée précise de la politique sociale des entreprises.
- ⇒ De nombreux aspects de la politique sociale (35 heures, travail à temps partiel...) sont au cœur des débats : La stabilité et la pérennité de l'emploi sont les rares points reconnus, actuellement, d'une manière quasi unanime, comme facteur de développement durable. D'autres aspects comme la non discrimination de race et de sexe auraient cependant pu être abordés. Cependant, si des discriminations sont encore fréquentes dans les entreprises, elles sont rarement affichées et exprimées ouvertement.

Aux vues des réponses, le pourcentage de CDI est plus important dans les entreprises localisées en France : 83 % des entreprises en France ont plus de 90 % de CDI contre 64 % à l'étranger. Il faut cependant constater que la question a souvent été mal comprise dans les entreprises étrangères.

D'autre part, l'emploi semble plus stable dans les entreprises de moins de 250 salariés que dans les grandes entreprises.

## Participation aux politiques locales de développement

Cette participation est une pratique plus répandue en France (83 % des entreprises contre 67 % à l'étranger) et dans les grandes entreprises (78 % contre 56 % pour les petites entreprises).

Les formes de cette participation sont très variées avec une préférence pour l'éducation surtout à l'étranger. Le sponsoring / mécénat et la participation à des politiques d'insertion sont des actions relativement courantes tandis que les dons et le financement d'infrastructures sont des actions plus rares, surtout en France.

Les grandes entreprises préfèrent nettement les actions dans le domaine de l'éducation ; les actions les plus fréquentes pour les entreprises de moins de 250 salariés sont également l'éducation, mais aussi la participation à des politiques d'insertion. On notera également que les petites entreprises participent davantage au financement d'infrastructures, sans doute parce qu'elles sont plus immergées dans le contexte local.

## Mise en place d'indicateurs de Développement Durable

70 % des entreprises déclarent avoir mis en place des indicateurs de développement durable mais nombreuses sont celles qui assimilent indicateurs environnementaux et indicateurs de développement durable. En effet, parmi ces entreprises qui utilisent des indicateurs, à peine 30 % ont mis en place des indicateurs qui ne sont pas strictement environnementaux (soit environ 20 % du total).

### **3.3 Relations avec l'extérieur**

Sur toutes les questions concernant les relations avec l'extérieur, le taux de non-réponses est très important allant de 14 % à 33 % pour la question sur les fonds éthiques. Ce constat s'explique par la fonction de la personne qui a le plus souvent rempli le questionnaire. Il s'agit très souvent du responsable environnement qui connaît mal la politique d'achat de l'entreprise et la nature des relations avec les fournisseurs et les sous-traitants. Ce point dénote un manque de transversalité dans le fonctionnement des entreprises et une insuffisance dans le partage de l'information.

La norme éthique SA 8000<sup>13</sup> est encore très peu connue des entreprises puisque seulement 22 % d'entre elles déclarent connaître cette norme. Ce pourcentage est encore plus faible en France et dans les petites entreprises.

En ce qui concerne les relations avec les fournisseurs dans les pays en développement, seules 60 entreprises ont pu répondre à la question posée, les autres ne travaillant pas avec des fournisseurs dans ces pays.

Sur ces 60 entreprises, 45 % seulement imposent certaines contraintes sur ces fournisseurs :

- L'environnement est le domaine où les contrôles sur les fournisseurs sont les plus fréquents : environ 60 à 70 % des entreprises imposant des contraintes (soit environ 30 % du total) contrôlent le respect des normes environnementales.
- Les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité chez les fournisseurs n'intéressent que 40 à 50 % des entreprises exerçant un contrôle.

---

<sup>13</sup> Social Accountability 8000

- Enfin, environ 30 % des entreprises exerçant un contrôle (soit environ 13 % du total) déclarent avoir les moyens de contrôler le travail des enfants, la non-discrimination et la liberté syndicale.

Ces chiffres sont encore plus faible pour les entreprises localisées en France.

En ce qui concerne les petites entreprises, les chiffres obtenus ne sont pas pertinents en raison du faible nombre des entreprises de moins de 250 salariés travaillant avec des fournisseurs dans les pays en développement (3 sur 18 réponses à cette question).

Le code de déontologie est plus répandu en France qu'à l'étranger : il existe dans 70 % des entreprises localisées en France contre 57 % à l'étranger. Il est le plus souvent interne, c'est-à-dire qu'il régit les relations entre les salariés. Enfin, le code de déontologie est confidentiel pour environ 20 % des entreprises utilisant ce type de document.

Il est plus rare chez les entreprises de moins de 250 salariés que dans les grandes entreprises mais cette différence est relativement faible (de l'ordre de 10 %). Par contre, dans les petites entreprises interrogées, ce code est uniquement utilisé en interne.

Quand à la charte de sous-traitance, elle est moins répandue en France qu'à l'étranger ; elle est très souvent publiée en France (dans 80 % des cas) alors qu'elle reste confidentielle dans plus de 50 % des cas à l'étranger.

La question concernant l'investissement dans des fonds dits éthiques correspond au plus fort taux de non-réponse. Cela démontre que les salariés, même aux postes de direction, sont peu au courant de la politique d'investissement de leur entreprise. En France, le taux de non-réponses à cette question a atteint 47 %, deux entreprises seulement déclarant investir dans des fonds éthiques. A l'étranger, cette pratique est un peu plus courante puisque 17 entreprises sur 36 réponses (47 %) déclarent investir dans des fonds éthiques.

Pour cette question, on ne constate pas de différence importante entre petites et grandes entreprises.

### **3.4 Information et formation**

Les supports de communication utilisés par les entreprises pour communiquer avec les acteurs extérieurs sont différents pour les entreprises localisées en France par rapport à l'étranger :

- Le rapport environnement est utilisé comme support de communication avec l'extérieur dans presque toutes les entreprises à l'étranger (dans 94 %) tandis que seulement 56 % des entreprises localisées en France utilisent ce moyen de communication. Par contre, on ne constate pas de différence notable entre petites et grandes entreprises sur ce point.
- Les entreprises localisées en France privilégient davantage la communication par l'intermédiaire d'un interlocuteur privilégié (56 % en France contre 32 % à l'étranger) et organisent plus fréquemment des journées portes ouvertes (39 % en France contre 28 % à l'étranger). Par contre, les petites entreprises communiquent peu par l'intermédiaire d'un interlocuteur privilégié.
- Internet reste moins utilisé par les entreprises en France qu'à l'étranger (36 % en France contre 72 % à l'étranger) ; les entreprises de moins de 250 salariés communiquent également moins par Internet que les grandes.
- Enfin, le rapport social est de loin le moyen de communication le moins utilisé (par 15 % des entreprises seulement) : il est cependant plus répandu en France qu'à l'étranger et n'existe pas du tout dans les petites entreprises.

D'une manière générale, peu d'entreprises travaillent sur des projets communs avec les ONG (environ 30 %) : cette pratique est cependant plus courante à l'étranger et dans les grandes entreprises.

La notion d'ONG n'est pas toujours bien comprise par les personnes remplissant les questionnaires puisque des organismes de recherche ou des Directions Générales de la Commission Européenne ont parfois été cités comme exemples d'ONG.

A l'étranger, les cadres des entreprises assistent beaucoup plus qu'en France à des colloques ou séminaires sur le développement durable (50 % en France contre 87 % à l'étranger). La différence est à peu près similaire entre grandes entreprises et entreprises de moins de 250 salariés. Les personnes participant à ces séminaires sont le plus souvent des responsables environnement, hygiène-sécurité-environnement ou qualité et parfois des ingénieurs de production et des directeurs.

Toutes les entreprises qui ont répondu dispensent une formation sur la gestion environnementale à leurs salariés mais le développement durable n'y est abordé que dans 33 % des cas en France contre 88 % à l'étranger. Aucune différence sur ce point n'est constaté entre petites et grandes entreprises.

D'une manière générale, environ 60 % des entreprises pensent communiquer suffisamment sur leur stratégie et leurs actions en matière de développement durable.

Par ailleurs, les entreprises ont exprimé dans ce questionnaire un besoin très net d'information en matière de développement durable puisqu'elles sont 80 % à souhaiter recevoir un bulletin d'information sur les diverses actions s'inscrivant dans le cadre du développement durable industriel. Elles ne sont plus que 60 % à souhaiter participer à une liste de diffusion sur Internet, ce pourcentage tombant à 33 % pour les entreprises de moins de 250 salariés.

## 4 AFFECTATION DE PROFILS

### 4.1 Définition des profils

Des profils ont été attribués aux entreprises en fonction des réponses données de la manière suivante :

#### **Entreprise où l'environnement est correctement intégré ("Env")<sup>14</sup> :**

Ce profil a été associé aux entreprises ayant répondu de la façon suivante :

- ✓ Mise en place d'un système de management environnemental ;
- ✓ Mise en place d'au moins trois actions environnementales dans la liste proposée ;
- ✓ Possibilité d'accès aux informations environnementales par au moins un des moyens proposés dans la liste;
- ✓ Formation environnementale dispensée aux employés.

**Entreprise sociale ("Social")<sup>14</sup>** : le social ici est à prendre dans le sens d'une gestion sociale interne qui respecte les salariés.

Ce profil a été associé aux entreprises ayant répondu de la façon suivante :

- ✓ Existence d'au moins un des outils de participation et de concertation internes proposés ;

---

<sup>14</sup> Permet de repérer ce profil dans les schémas des pages suivantes

- ✓ Réponse cohérente à la question descriptive concernant les outils de mesure de la concertation et de la participation ;
- ✓ Nombre de CDI supérieur à 90 % du nombre de contrat de travail totaux.

Ce profil social est à considérer avec beaucoup de prudence en raison du peu de questions portant sur ce sujet dans le questionnaire.

**Entreprise éthique ("Ethique")<sup>14</sup>** : ce profil concerne les relations de l'entreprise avec l'extérieur.

Ce profil a été associé aux entreprises ayant répondu de la façon suivante :

- ✓ Mise en place d'au moins une action concrète de participation au développement local dans la liste suivante : éducation, financement d'infrastructure ou politique d'insertion ;
- ✓ Existence de moyens pour s'assurer du respect de normes éthiques (soit des règles sur le travail des enfants, soit le respect de la liberté syndicale, soit la non-discrimination) chez leurs fournisseurs dans les pays en voie de développement ;
- ✓ Existence d'un code de déontologie externe correspondant à un engagement vis à vis des partenaires extérieurs ;
- ✓ Existence d'une charte de sous-traitance.

**Entreprise qui communique - Communication de type marketing ("Comm d'image")<sup>14</sup>** : correspond à communication publicitaire autour des produits ou de l'image.

Ce profil a été associé aux entreprises ayant répondu de la façon suivante :

- ✓ Participation à un réseau de communication sur les principes de développement durable ;
- ✓ Intégration du développement durable dans un rapport publié sur l'entreprise ;
- ✓ Mise en œuvre d'action(s) de sponsoring sur le terrain local ;
- ✓ Communication externe par au moins trois des moyens énumérés dans la liste ;
- ✓ L'interlocuteur apparaît satisfait de la communication de son entreprise sur le développement durable ;
- ✓ Souhait de participer à une liste de diffusion Internet sur le développement durable.

**Entreprise qui communique selon le principe de la transparence ("Transparence")<sup>14</sup>** : correspond à une communication sur des informations plus confidentielles et stratégiques.

Ce profil a été associé aux entreprises ayant répondu de la façon suivante :

- ✓ Participation à un réseau de communication sur les principes de développement durable ;
- ✓ Intégration du développement durable dans un rapport publié sur l'entreprise ;
- ✓ Existence d'un code de déontologie publié ;
- ✓ Existence d'une charte de sous-traitance publiée ;
- ✓ Existence d'un interlocuteur privilégié pour accéder à l'information environnementale et sociale de l'entreprise ;
- ✓ Collaboration avec des ONG ;
- ✓ L'interlocuteur apparaît satisfait de la communication de son entreprise sur le développement durable ;
- ✓ Souhait de participer à une liste de diffusion internet sur le développement durable.

---

<sup>14</sup> Permet de repérer ce profil dans les schémas des pages suivantes

**Entreprise intégrant une stratégie de développement durable dans son organisation interne ("Organisation interne")<sup>14</sup> : correspond au management global.**

Ce profil a été associé aux entreprises ayant répondu de la façon suivante :

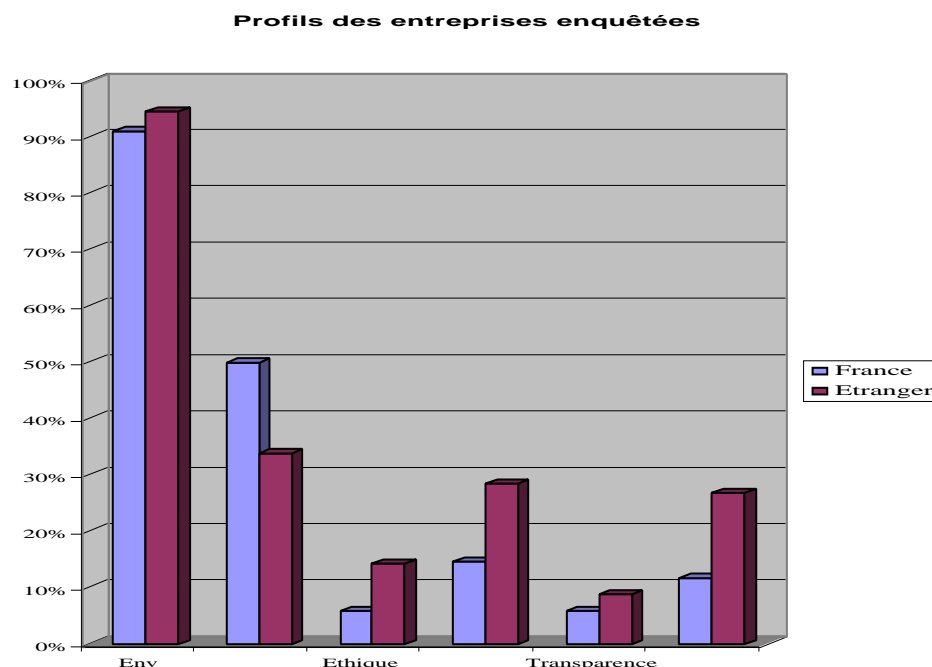
- ✓ Intégration du développement durable dans un rapport publié sur l'entreprise ;
- ✓ Existence d'une politique de développement durable dans l'entreprise ;
- ✓ Existence d'au moins un des outils de participation et de concertation internes proposés ;
- ✓ Réponse cohérente à la question descriptive concernant les outils de mesure de la concertation et de la participation ;
- ✓ Existence d'indicateurs de développement durable qui ne sont pas strictement environnementaux ;
- ✓ Contrôle sur les pratiques des fournisseurs situés dans les pays en développement
- ✓ Existence d'un code de déontologie ;
- ✓ Existence d'une charte de sous-traitance ;
- ✓ Participation des employés de l'entreprise à des conférences sur le développement durable.

Sur les trois derniers profils définis ci-dessus, une mauvaise réponse a été tolérée étant donné le nombre important de conditions nécessaires pour obtenir le profil.

## 4.2 Résultats obtenus

**Comparaison France-Etranger** : Les deux graphes suivants comparent les entreprises localisées en France avec les entreprises localisées à l'étranger.

Le premier graphe donne le pourcentage d'entreprises pour chaque type de profil, c'est-à-dire le nombre d'entreprises ayant obtenu le profil sur le nombre total d'entreprises enquêtées.



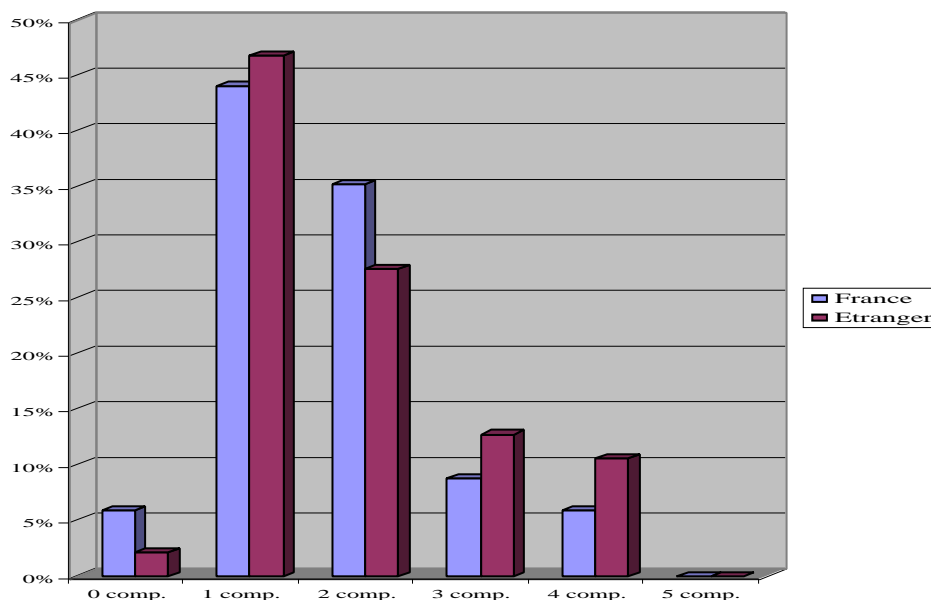
Ce premier schéma montre un retard significatif des entreprises localisées en France surtout dans les domaines de l'éthique, de la communication de type marketing et dans l'organisation

<sup>14</sup> Permet de repérer ce profil dans les schémas suivants

interne. Au niveau de l'environnement et de la transparence, les différences sont peu marquées et les entreprises localisées en France apparaissent en avance dans le domaine social.

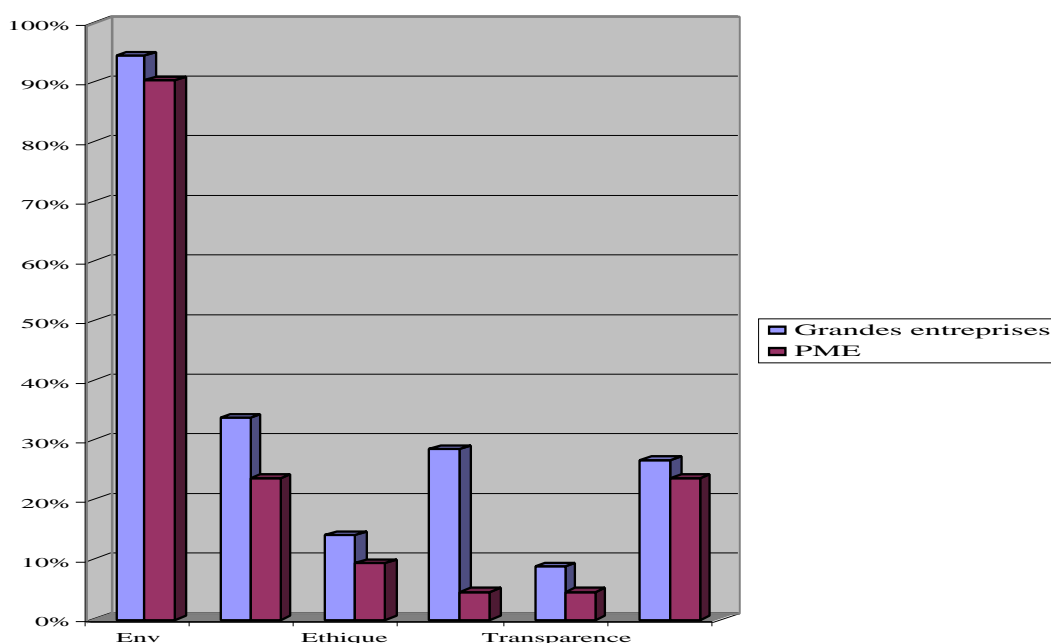
En considérant cinq composantes principales au développement durable dans l'entreprise, à savoir l'environnement, le social, l'éthique, la transparence et l'organisation interne, le schéma suivant indique le nombre de composantes intégrées par les entreprises.

**Nb composantes intégrées dans les entreprises**

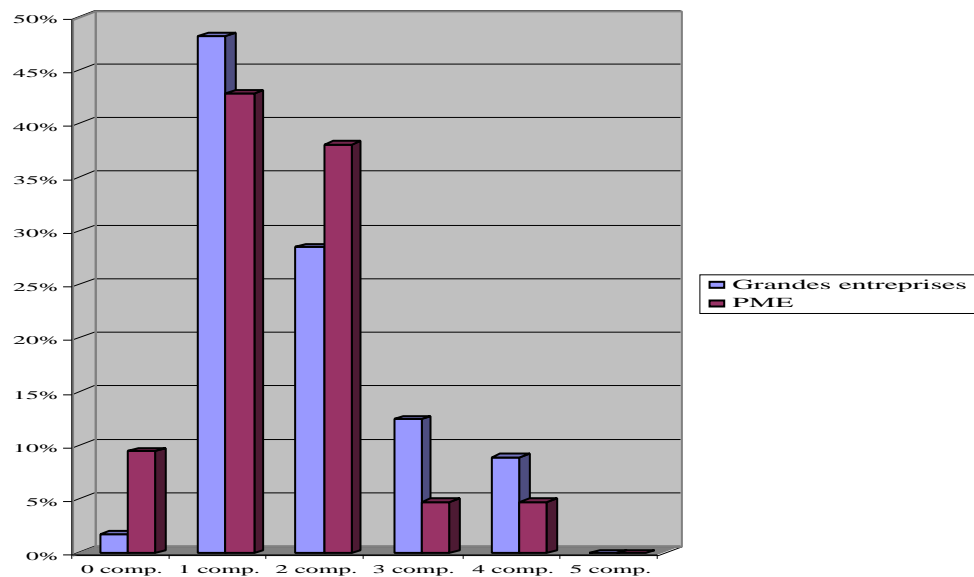


**Comparaison selon la taille :** Les deux graphes suivants comparent les entreprises de moins de 250 salariés et les grandes entreprises et présentent les mêmes informations que ci-dessus :

**Profil des entreprises enquêtées**



Nb composantes intégrées dans les entreprises



Les entreprises de moins de 250 salariés sont systématiquement moins nombreuses dans chacun des profils définis. Cependant, à l'exception de la communication de type marketing qui ne correspond pas à une dimension du développement durable, les différences sont assez peu marquées.

D'une manière générale, les grandes entreprises et les entreprises étrangères sont les plus nombreuses à avoir intégré trois ou quatre composantes du développement durable. Par contre, aucune différence notable n'est constatée si on considère le nombre d'entreprises ayant intégré au moins deux composantes : le chiffre est de 50 % quel que soit le groupe considéré.

## 5 CONCLUSION

Le nombre de réponses obtenues pour cette enquête (81) reste encore faible pour se livrer à un travail statistique plus approfondi. Des réponses supplémentaires permettraient par exemple de donner des tendances par pays européen et par secteur de l'industrie.

Cependant, cette enquête permet de dégager de grandes tendances et de mettre en évidence les points où les différences sont les plus marquées entre France et étranger et entre petites et grandes entreprises.

Du fait du fort taux de non-réponses à certaines questions, les profils attribués à certaines entreprises peuvent être faussés. Il semble cependant que les résultats obtenus soient plausibles et révélateurs de certaines tendances connues d'une manière intuitive.



# **ANNEXE 1 :**

# **QUESTIONNAIRE ENTREPRISES**

## **APDD - Association pour les Pratiques du Développement Durable**

Internet : <http://www.agora21.org/apdd/home.htm>  
novembre 1999

4

Madame, Monsieur,

L'Association pour les Pratiques du Développement Durable (APDD) effectue actuellement un travail de recherche sur l'intégration du concept de Développement Durable dans les entreprises afin de mieux connaître et comprendre les besoins dans ce domaine. *Pour "en savoir plus" sur le concept de Développement Durable, rendez-vous en dernière page de ce fax.*

### **Qu'est-ce que l'APDD ?**

Créée par l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers, l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, et l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de St-Etienne, l'APDD est une structure associative française qui a pour but de faciliter et promouvoir la mise en pratique du Développement Durable sur les terrains des entreprises, des collectivités territoriales, des services de l'Etat et des associations. Elle privilégie les relations entre la communauté scientifique et les expériences de terrain.

### **Objectif de notre enquête ?**

Nous cherchons à évaluer le degré d'implication des entreprises dans l'application des principes de Développement Durable. Pour cela, nous avons rédigé un questionnaire que nous adressons à plus d'une centaine d'entreprises françaises et étrangères (Europe, Etats-Unis, Amérique latine) qui sont impliquées dans la gestion environnementale et/ou dans l'intégration des principes du Développement Durable.

Votre entreprise répondant, selon nous, à ces critères, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir prendre quelques minutes pour remplir le questionnaire et de le renvoyer par fax ou par courrier à l'APDD.

Si vous ne vous sentez pas concerné par le questionnaire, merci de bien vouloir l'adresser à un collaborateur en charge de la politique de Développement Durable de votre entreprise.

### **Quel est, pour vous, l'intérêt de participer à cette enquête ?**

Si vous le désirez, vous pourrez :

- recevoir les résultats de l'enquête,
- faire partie d'une liste de diffusion (internet) traitant des principes de Développement Durable,
- être informé des activités et des manifestations organisées par l'APDD autour du thème des pratiques de Développement Durable industriel.

Toutes les informations recueillies dans ce questionnaire seront traitées de façon confidentielle (le nom de votre entreprise ne figurera pas dans les résultats).

**Nous vous remercions par avance pour votre précieuse collaboration et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.**

Claude BOUTTERIN

*Président de l'APDD*

Adresse : St-Etienne Métropole, BP 23, 35 rue Ponchardier, 42 009 St-Etienne Cedex 02  
Tél. : 04 77 49 55 08/09 Fax : 04 77 49 55 04 Mail : [apdd@st-etienne-metropole.com](mailto:apdd@st-etienne-metropole.com)

**FORMULAIRE  
FAX  
A RENVOYER  
AVANT LE 15  
SEPTEMBRE 2000**

Retour à :  
**APDD**  
Association des Pratiques du  
Développement Durable  
  
Fax : 04 77 49 55 04

Nom de l'entreprise : .....

Nombre d'employés (du groupe le cas échéant) : .....

NOM, Prénom : .....

Fonction dans l'entreprise : .....

Adresse : .....

.....

Pays : .....

Tel : .....

Fax : .....

Email : .....

Site internet : .....

➤ *Merci de compléter les données manquantes*

**QUESTIONNAIRE**

**A- STRATEGIE D'ENTREPRISE**

1. - Votre entreprise a-t-elle mis en place un Système de Management Environnemental ?

- oui  si oui sur quel modèle ? : .....
- non  (ex : ISO, EMAS, BS, PEE, Orée...)
- ne sait pas

2. - Votre entreprise fait-elle partie d'une association / d'un réseau diffusant les principes et/ou pratiques du Développement Durable ?

- oui  si oui, laquelle : .....
- non  (ex : WBCSD, Comité 21, EPE, Orée...)
- ne sait pas

3. - Est-ce que le thème du Développement Durable est intégré dans un rapport publié par votre entreprise ?

- oui  si oui, lequel <sup>1</sup> (rapport général, rapport environnement...):
- non
- ne sait pas

4. - Votre entreprise mène-t-elle une politique de Développement Durable ?

- oui  si oui, depuis quand <sup>2</sup> : .....
- non
- ne sait pas

<sup>1</sup> Toute information complémentaire (rapport d'activités, bilan social, publications internes...) est la bienvenue !

<sup>2</sup> Merci de joindre si possible un document décrivant cette politique

## B- ACTIONS

5. - Parmi les actions suivantes, quelles sont celles que votre entreprise a déjà mises en place ?

- Réduction de la quantité des matières (mat. premières, eau, énergie) utilisées par l'entreprise ?
- Réduction de vos rejets dans l'environnement (eau, air) ?
- Amélioration de la gestion de vos déchets (recyclage, valorisation) ?
- Remplacement de ressources non-renouvelables par des ressources renouvelables ?
- Diminution de l'impact environnemental de vos produits (écolabel) ?
- Augmentation de la durée de vie de vos produits ?
- Diminution de l'impact environnemental de la fonction transport ?

6. - Quels outils de participation/concertation internes sont utilisés dans votre entreprise ?

- Cercle de qualité
- Réunions de concertation (brainstorming, progrès par rapport aux objectifs fixés...)
- Boîte à suggestions
- Moyens de communication interne (*bulletin, intranet...*)
- Autre (*précisez :.....*)

7. - Comment mesurez-vous cette participation / concertation dans votre entreprise ?

(*ex : indicateurs, réunions d'évaluation...*)

.....

.....

8. - En terme d'emploi, quel est le pourcentage de CDD et de CDI dans votre entreprise ?

- % de CDD =
- % de CDI =

9. - Votre entreprise développe-t-elle des projets/actions qui s'inscrivent dans des politiques locales de développement ?

- oui  si oui, sous quelle forme ? :
  - Education
  - Financement d'infrastructure
  - Politique d'insertion (*emploi*)
  - Sponsoring / mécénat
  - Dons
  - Autre (*précisez.....*)
- non
- ne sait pas

10. - Votre entreprise a-t-elle mis en place des indicateurs de Développement Durable ?

- oui  si oui, sont-ils strictement environnementaux?
  - oui
  - non<sup>3</sup>
- non
- ne sait pas

<sup>3</sup> Merci de nous faire parvenir si possible vos indicateurs et leur mode d'élaboration

## C- L'ENTREPRISE EN RELATION AVEC L'EXTERIEUR

11. - En tant que salarié de votre entreprise, avez-vous eu connaissance de la norme internationale de responsabilité sociale SA 8000 ?

- oui  si oui, par quels moyens ?
  - Publications internes
  - Autres (précisez.....)
- non

12. - Votre entreprise exerce-t-elle des contrôles sur ses fournisseurs et sous-traitants ?

- oui  si oui, avez-vous des moyens pour vous assurer :
  - Des règles sur le travail des enfants
  - Du respect de la liberté syndicale
  - De la non-discrimination
  - Du respect des conditions de travail
  - Des règles de sécurité /hygiène
  - Des normes environnementales
- non
- ne sait pas

13. - Votre entreprise a-t-elle adopté un code de déontologie (document définissant les droits et devoirs de la profession) ?

- oui  si oui, est-il ?:
  - Interne (entre les salariés)
  - Externe (vis-à-vis des fournisseurs...)
  - Publié
  - Confidentiel
- non
- ne sait pas

14. - Votre entreprise a-t-elle signé une charte de sous-traitance (engagement de l'entreprise vis-à-vis de ses sous-traitants) ?

- oui  Si oui, est-elle ? :
  - Publiée
  - Confidentielle
- non
- ne sait pas

15. - Est-ce que votre entreprise investit dans des fonds dits "éthiques" (fonds d'investissement qui respectent des critères sociaux et environnementaux) ?

- oui
- non
- ne sait pas

## D- INFORMATION ET FORMATION

16. - Par quel(s) biais les acteurs extérieurs à l'entreprise (associations, collectivités, universitaires...) peuvent-ils avoir accès aux informations environnementales et sociales de votre entreprise ?

- Site internet
- Rapport environnemental
- Rapport social
- Journées portes ouvertes
- Interlocuteur privilégié  (merci de donner son nom, fonction, tel ou email )

.....  
.....

17. - Est-ce que votre entreprise travaille sur des projets communs avec une ou des Organisation(s) Non Gouvernementale(s) ?

- oui  si oui, donnez quelques exemples : .....
- non  (WWF, Croix verte internationale, Solagral, ...)
- ne sait pas

18. - Est-ce que des collaborateurs ou vous-même assistez à des colloques, séminaires, conférences sur le thème du Développement Durable ?

- oui  si oui, citez votre fonction ou celle de vos collaborateurs :
- non  .....

19. - Votre entreprise dispense-t-elle une formation sur la gestion environnementale à ses salariés ?

- oui  si oui, le thème du Développement Durable y est-il abordé ?
  - oui
  - non
  - ne sait pas
- non
- ne sait pas

20. - En tant que salarié, pensez-vous que votre entreprise communique suffisamment sur sa stratégie et ses actions en matière de Développement Durable ?

- oui
- non
- ne sait pas

21. - Souhaiteriez-vous recevoir un bulletin d'informations sur les diverses actions s'inscrivant dans le cadre d'un Développement Durable industriel ?

- oui
- non

22. - Souhaiteriez-vous participer à une liste de diffusion (Internet) sur le thème du Développement Durable industriel ?

- oui
- non

23. - Souhaitez-vous recevoir le résumé des résultats de cette enquête ?

- oui
- non

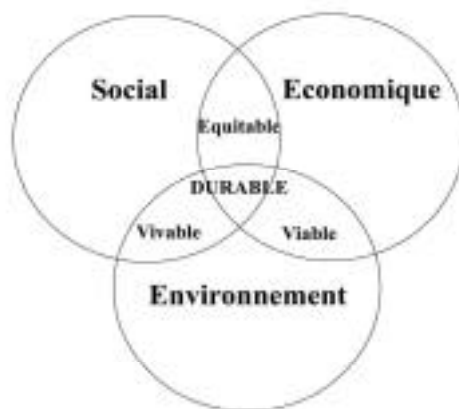
**Merci pour votre collaboration !**

## En savoir plus...

### Définition générale du Développement Durable

La définition la plus communément admise du Développement Durable est celle qui est apparue dans le rapport Brundtland en 1987<sup>1</sup> : « **un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs** ». Ce rapport a été à l'origine d'un formidable foisonnement de travaux et d'initiatives très diverses.

C'est en 1992 que le concept de Développement Durable connaîtra son apogée au **Sommet de la Terre**. Si l'idée de développement durable rencontre une unanimité apparente, c'est parce que chacun lui donne le contenu qu'il veut. Néanmoins, malgré des différences d'interprétation parfois fortes, tout le monde reconnaît maintenant que cette notion recouvre les trois aspects fondamentaux du développement et de la qualité de vie de nos sociétés : le **développement économique**, la **protection de l'environnement** et le **développement social et humain**. En voici une représentation schématique :



### Entreprises et Développement Durable

Personne ne sait encore à quoi ressemblera une entreprise durable mais il est communément admis que **l'entreprise durable sera celle qui mettra en pratique partout où cela est possible les principes du concept de Développement Durable en assurant une cohérence globale à la stratégie de l'entreprise**.

Ces principes viennent du Sommet de Rio. En voici les grandes lignes :

- ⇨ Consommer les ressources naturelles (matières premières et énergétiques) avec économie en mettant en place des systèmes de management environnemental sur les sites industriels, en intégrant ces critères dans la conception des produits, en utilisant de manière générale des technologies propres et en substituant progressivement le service au produit.
- ⇨ Redonner toute sa place au salarié dans l'entreprise et le faire participer davantage à la gestion en ce qui concerne la politique environnementale, l'organisation du travail, le cadre de vie, la santé, la sécurité...
- ⇨ Développer les relations de l'entreprise avec son territoire (collectivités locales, associations...) pour susciter des synergies fortes de développement.
- ⇨ Respecter et diffuser des principes éthiques, surtout pour les entreprises qui travaillent dans les pays en voie de développement, ce qui pourrait représenter un aspect positif de la mondialisation.

De nombreuses entreprises partout dans le monde, quelle que soit leur taille (PME/PMI ou grands groupes), se lancent dans des actions en faveur du Développement Durable, actions qui sont assorties ou non d'outils de gestion.

Dans le questionnaire ci-joint, nous cherchons à évaluer ces actions.

<sup>1</sup> **BRUNDTLAND** (1989) Notre avenir à Tous, rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, *Les Editions du Fleuve*, traduction française de "Our common Future".



## **ANNEXE 2 :**

## **RESULTATS DE L'ENQUETE**

## TAUX DE REPONSE :

**81 réponses pour 301 questionnaires envoyés soit 27 %**

France : 34/117 soit 29 %

Etranger : 47/184 soit 26 %

## ANALYSE FRANCE ETRANGER :

### Nature de l'échantillon :

	Total	France	Etranger	
<b>Taille de l'échantillon</b>	<b>81</b>	<b>34</b>	Europe :	41
			Amérique du nord :	3
			Amérique du sud :	3
			Total :	<b>47</b>
<b>Taille des entreprises</b>				
Non réponse	6	7		1
Grande entreprise (> 250 sal)	52/73 soit 71 %	19/27 soit 70 %		33/46 soit 72 %
PMI/PME (<= 250 sal)	21/73 soit 29 %	8/27 soit 30 %		13/46 soit 28 %
<b>Secteurs d'activités</b>				
Electricité, électronique	11	10		1
Automobile	9	6		3
Chimie	10	4		6
Agroalimentaire	9	3		6
Production et travail des métaux	6	2		4
Eco-industries	3	2		1
Grande distribution	1	1		0
Papier	3	1		2
Textile et fibres synthétiques	3	1		2
BTP, construction, bois	4	1		3
Activités minières	1	0		1
Production d'Energie	3	1		2
Produits photos, arts graphiques	3	1		2
Bureautique	2	0		2
Labo Pharmaceutique, cosmétique	2	1		1
Activités de services	3	0		3
Electroménager	1	0		1
Pompes	1	0		1
Emballages	2	0		2
Editions	1	0		1
Sans réponse	3	0		3

## Stratégie d'entreprise

N°		France			Etranger			Total
		Ne sait pas et non réponse	Ratio	%	Ne sait pas et non réponse	Ratio	%	%
<b>1</b>	<b>Certification environnementale</b>	0	33/34	97	0	46/47	98	<b>97</b>
	Quel système ?	ISO seul ou ISO et EMAS ensemble			ISO seul ou ISO et EMAS ensemble			
<b>2</b>	<b>Appartient à une association ou réseau</b>	0	10/34	30	3	18/44	41	<b>36</b>
	Laquelle ?	Orée, ICC (Chambre de Commerce Internationale), Comité 21, EPE, WBCSD, Maison de l'Env			WBCSD, ICC, BAUM, BSR, CERES, Natural step, Croatian BCSD, WEC, Oxford Commission on sustainable Consumption, Forum for the future,			
<b>3</b>	<b>DD intégré dans un rapport</b>	3	13/31	42	0	41/47	87	<b>69</b>
	Quel rapport ?	Très souvent dans le rapport environnement			Très souvent dans le rapport environnement, parfois dans le « general report » ou le « social report »			
<b>4</b>	<b>Politique de DD</b>	2	21/32	66	1	39/46	85	<b>77</b>

## Actions

N°		France			Etranger			Total
		Ne sait pas et non réponse	Ratio	%	Ne sait pas et non réponse	Ratio	%	%
<b>5</b>	<b>Actions environnementales</b>							
	Gestion des déchets	0	34/34	100	0	45/47	96	<b>98</b>
	Réduction des quantités matière	0	30/34	88	0	43/47	91	<b>90</b>
	Réduction des rejets	0	30/34	88	0	46/47	98	<b>94</b>
	Diminution de l'impact environnemental des produits	0	14/34	41	0	26/47	55	<b>49</b>
	Diminution de l'impact environnemental du transport	0	12/34	35	0	29/47	62	<b>51</b>
	Utilisation de ressources renouvelables	0	11/34	32	0	24/47	51	<b>42</b>
	Augmentation de la durée de vie des produits	0	6/34	18	0	16/47	34	<b>27</b>
<b>6</b>	<b>Participation / concertation</b>							
	Moyens de communication interne	1	25/33	76	1	33/46	72	<b>73</b>
	Réunions de concertation	1	24/33	73	1	38/46	83	<b>78</b>
	Boîte à suggestions	1	18/33	55	1	20/46	43	<b>48</b>
	Cercles de qualité	1	11/33	33	1	23/46	50	<b>43</b>
	Autres	1	8/33	24	1	13/46	28	<b>27</b>
<b>7</b>	<b>Moyens de mesure</b>	Enquêtes de satisfaction et de motivation auprès des employés Taux de participation aux réunions Nombre d'actions mises en œuvre Suivi des suggestions Réunions d'évaluation Audits internes Indicateurs, tableaux de bord Guide d'auto surveillance			Audit Enquêtes de satisfaction et de motivation auprès des employés Index de performance, indicateurs, tableaux de bord, monitoring, Suivi des plans d'actions			
<b>8</b>	<b>Politique social</b>							
	Plus de 90 % de CDI	11	19/23	83	11	23/36	64	71
<b>9</b>	<b>Participation aux politiques locales de développement</b>	5	24/29	83	4	29/43	67	<b>74</b>
	Education		15/24	62		24/29	83	74
	Sponsoring / mécénat		13/24	54		17/29	59	57
	Politique d'insertion		10/24	42		18/29	62	53
	Dons		5/24	21		11/29	38	30
	Financement d'infrastructure		3/24	12		11/29	38	26
	Autre		4/24	17		3/29	10	13
<b>10</b>	<b>Mise en place d'indicateurs de DD</b>	2	20/32	62	1	32/46	70	<b>67</b>
	Pas strictement environnementaux	1	6/19	32	0	8/32	25	<b>27</b>

## Relations avec l'extérieur

N°		France			Etranger			Total
		Ne sait pas et non réponse	Ratio	%	Ne sait pas et non réponse	Ratio	%	%
<b>11</b>	<b>Connaissance de la norme SA 8000</b>	1	5/33	15	0	13/47	28	<b>22</b>
<b>12</b>	<b>Fournisseurs dans les pays en développement</b>	8	11/26	42	3	22/44	50	<b>45</b>
	Contraintes sur ces fournisseurs		6/11	54		17/22	77	<b>70</b>
	Respect des conditions de travail		4/11	36		10/22	45	<b>42</b>
	Règles d'hygiène et de sécurité		4/11	36		12/22	55	<b>48</b>
	Normes environnementales		4/11	36		16/22	73	<b>60</b>
	Règles sur le travail des enfants		3/11	27		8/22	36	<b>33</b>
	Non discrimination		2/11	18		6/22	27	<b>24</b>
	Respect de la liberté syndicale		1/11	9		8/22	36	<b>27</b>
<b>13</b>	<b>Code de déontologie</b>	7	19/27	70	12	20/35	57	<b>63</b>
	Interne (entre les salariés)	1	12/18	67	1	15/19	79	<b>73</b>
	Externe (vis à vis des fournisseurs)	1	7/18	39	1	6/19	32	<b>35</b>
	Publié	1	8/18	44	1	7/19	37	<b>40</b>
	Confidentiel	1	4/18	22	1	4/19	21	<b>22</b>
<b>14</b>	<b>Charte de sous-traitance</b>	11	10/23	43	13	23/34	68	<b>58</b>
	Publiée	5	4/5	80	4	9/19	47	<b>54</b>
	Confidentielle	5	1/5	20	4	10/19	53	<b>46</b>
<b>15</b>	<b>Investissement dans des fonds éthiques</b>	16	2/18	11	11	17/36	47	<b>35</b>

## Information et formation

N°		France			Etranger			Total
		Ne sait pas et non réponse	Ratio	%	Ne sait pas et non réponse	Ratio	%	%
<b>16</b>	<b>Accès à l'information</b>							
	Rapport environnement	1	19/33	56	0	44/47	94	<b>79</b>
	Interlocuteur privilégié	1	19/33	56	0	15/47	32	<b>42</b>
	Journées portes ouvertes	1	13/33	39	0	13/47	28	<b>32</b>
	Site Internet	1	12/33	36	0	34/47	72	<b>57</b>
	Rapport social	1	7/33	21	0	5/47	11	<b>15</b>
<b>17</b>	<b>Projet commun avec des ONG</b>	6	6/28	21	3	16/44	36	<b>31</b>
	Exemples d'ONG	LPO, WWF, Nord Nature,			WWF, Friends of the earth, Swissaid, Pollution Probe, Amnesty International,			
<b>18</b>	<b>Assiste à des séminaires sur le DD</b>	0	17/34	50	2	39/45	87	<b>71</b>
	Fonction de la personne qui assiste à ces séminaires	Resp. environnement Resp. HSE Recherche, DG			Resp. environnement Resp. santé, sécurité, qualité Ingénieurs de production, Directeur			
<b>19</b>	<b>Formation sur la gestion env.</b>	0	34/34	100	1	46/46	100	<b>100</b>
	Thème du DD abordé ?	1	11/33	33	3	38/43	88	<b>64</b>
<b>20</b>	<b>Communication suffisante sur le DD</b>	7	14/27	52	3	28/44	64	<b>59</b>
<b>21</b>	<b>Bulletins d'infos</b>	1	28/33	85	0	36/47	77	<b>80</b>
<b>22</b>	<b>Participation à une liste de diffusion</b>	2	16/32	50	0	31/47	66	<b>59</b>
<b>23</b>	<b>Résultats de l'enquête</b>	1	32/33	97	0	40/47	85	<b>90</b>

## ANALYSE PME / GRANDES ENTREPRISES

### Nature de l'échantillon :

	<b>PME /PMI (≤ 250 sal)</b>	<b>Grandes entreprises (&gt;250 sal.)</b>
<b>Taille de l'échantillon</b>	<b>21 soit 27 %</b>	<b>56 soit 73 %</b>
<b>Secteurs d'activités</b>		
Electricité, électronique	0	9
Automobile	0	7
Chimie	3	7
Agroalimentaire	4	5
Production et travail des métaux	3	3
Eco-industries	2	1
Grande distribution	0	1
Papier	0	2
Textile et fibres synthétiques	0	3
BTP, construction, bois	2	2
Activités minières	1	0
Production d'Energie	1	2
Produits photos, arts graphiques	1	2
Bureautique	1	1
Labo Pharmaceutique, cosmétique	0	1
Activités de services	0	3
Electroménager	0	1
Pompes	0	1
Emballages	1	1
Editions	0	1
Sans réponse	2	1

## Stratégie d'entreprise

N°		PME /PMI			Grandes entreprises		
		Ne sait pas et non réponse	Ratio	%	Ne sait pas et non réponse	Ratio	%
<b>1</b>	<b>Certification environnementale</b>	0	21/21	100	0	54/56	96
<b>2</b>	<b>Appartient à une association ou réseau</b>	0	1/21	5	3	26/53	49
<b>3</b>	<b>DD intégré dans un rapport</b>	1	12/20	60	1	39/55	71
<b>4</b>	<b>Politique de DD</b>	2	14/19	74	1	42/55	76

## Actions

N°		PME /PMI			Grandes entreprises		
		Ne sait pas et non réponse	Ratio	%	Ne sait pas et non réponse	Ratio	%
<b>5</b>	<b>Actions environnementales</b>						
	Gestion des déchets	0	20/21	95	0	55/56	98
	Réduction des quantités matière	0	14/21	67	0	55/56	98
	Réduction des rejets	0	20/21	95	0	53/56	95
	Diminution de l'impact environnemental des produits	0	6/21	28	0	32/56	57
	Diminution de l'impact environnemental du transport	0	11/21	52	0	28/56	50
	Utilisation de ressources renouvelables	0	7/21	33	0	26/56	46
	Augmentation de la durée de vie des produits	0	4/21	19	0	16/56	28
<b>6</b>	<b>Participation / concertation</b>						
	Moyens de communication interne	1	11/20	55	1	44/55	80
	Réunions de concertation	1	15/20	75	1	44/55	80
	Boîte à suggestions	1	7/20	35	1	27/55	49
	Cercles de qualité	1	9/20	45	1	22/55	40
	Autres	1	4/20	20	1	15/55	27
<b>8</b>	<b>Politique social</b>						
	Plus de 90 % de CDI	4	13/17	76	15	28/41	68
<b>9</b>	<b>Participation aux politiques locales de développement</b>	3	10/18	56	5	40/51	78
	Education		6/10	60		31/40	77
	Sponsoring / mécénat		5/10	50		23/40	57
	Politique d'insertion		6/10	60		20/40	50
	Dons		2/10	20		13/40	33
	Financement d'infrastructure		4/10	40		9/40	22
	Autre		1/10	10		4/40	10
<b>10</b>	<b>Mise en place d'indicateurs de DD</b>	1	11/20	55	1	38/55	69
	Pas strictement environnementaux	1	3/10	30	0	11/38	29

## Relations avec l'extérieur

N°		PME /PMI			Grandes entreprises		
		Ne sait pas et non réponse	Ratio	%	Ne sait pas et non réponse	Ratio	%
<b>11</b>	<b>Connaissance de la norme SA 8000</b>	1	2/20	10	0	16/56	29
<b>12</b>	<b>Fournisseurs dans les pays en développement</b>	3	3/18	17	8	29/48	60
	Contraintes sur ces fournisseurs		2/3	66		20/29	69
	Respect des conditions de travail		1/3	33		12/29	41
	Règles d'hygiène et de sécurité		2/3	66		13/29	45
	Normes environnementales		2/3	66		17/29	59
	Règles sur le travail des enfants		0/3	0		10/29	34
	Non discrimination		0/3	0		7/29	24
	Respect de la liberté syndicale b		0/3	0		8/29	28
<b>13</b>	<b>Code de déontologie</b>	6	8/15	53	13	27/43	63
	Interne (entre les salariés)	1	3/7	43	1	22/26	85
	Externe (vis à vis des fournisseurs)	1	0/7	0	1	10/26	38
	Publié	1	3/7	43	1	10/26	38
	Confidentiel	1	2/7	29	1	5/26	19
<b>14</b>	<b>Charte de sous-traitance</b>	6	8/15	53	17	24/39	62
	Publiée	2	3/6	50	6	10/18	56
	Confidentielle	2	3/6	50	6	8/18	44
<b>15</b>	<b>Investissement dans des fonds éthiques</b>	8	4/13	31	17	15/39	38

## Information et formation

N°		PME /PMI			Grandes entreprises		
		Ne sait pas et non réponse	Ratio	%	Ne sait pas et non réponse	Ratio	%
<b>16</b>	<b>Accès à l'information</b>						
	Rapport environnement	0	18/21	86	1	43/55	78
	Interlocuteur privilégié	0	6/21	29	1	25/55	45
	Journées portes ouvertes	0	7/21	33	1	18/55	33
	Site Internet	0	7/21	33	1	36/55	65
	Rapport social	0	0/21	0	1	12/55	22
<b>17</b>	<b>Projet commun avec des ONG</b>	2	2/19	10	7	19/49	39
<b>18</b>	<b>Assiste à des séminaires sur le DD</b>	0	10/21	48	2	44/54	81
<b>19</b>	<b>Formation sur la gestion env.</b>	1	20/20	100	0	56/56	100
	Thème du DD abordé ?	0	13/20	65	4	35/52	67
<b>20</b>	<b>Communication suffisante sur le DD</b>	6	10/15	66	4	28/52	54
<b>21</b>	<b>Bulletins d'infos</b>	0	15/21	71	1	46/55	84
<b>22</b>	<b>Participation à une liste de diffusion</b>	0	7/21	33	1	38/55	69
<b>23</b>	<b>Résultats de l'enquête</b>	0	17/21	81	1	50/55	91